

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS



Plan de cours

COURS : **FRANÇAIS LANGUE SECONDE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : 602 — Français, langue seconde



Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL
JEAN-SÉBASTIEN MÉNARD C-185 6316 js.menard@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES

À remplir par les étudiants et les étudiantes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU  POSTE  COURRIEL
Véronique Fortin C—185 6609 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

1— PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT OU DE L'ÉTUDIANTE

Au collégial, l'enseignement du français langue seconde s'inscrit dans la formation générale des étudiants et des étudiantes. Le but du cours est de former ces derniers et ces dernières à

communiquer efficacement dans cette langue, « à apprécier les éléments constitutifs de la culture québécoise (tels la littérature, les médias, les arts, la technologie, les codes sociaux, etc.) »¹, à développer leur autonomie ainsi que leur pensée critique et rationnelle tout en les incitant « à s’ouvrir sur le monde et à assumer leurs responsabilités sociales »². Il faut dire qu’au Québec, province où la langue officielle est le français, maîtriser le français est essentiel pour participer aux activités économiques, sociales et culturelles.

Avant d’arriver au cégep, les étudiants et les étudiantes ont déjà acquis des compétences langagières en français (parler, lire, écouter et écrire), « mais sont, de façon générale, plus compétents à l’oral »³. En conséquence, au collégial, ils et elles développeront principalement leur maîtrise de l’écriture et de la lecture. Ils et elles apprendront aussi les règles de base du discours et de l’argumentation.

La formation générale en français langue seconde est répartie en quatre niveaux comportant deux ensembles prévus en séquence (bloc A⁴ — 602-101MQ — et bloc B⁵ — 602-101 CED-EM). Le 602-101 MQ correspond au deuxième niveau de cours du bloc A. Il ne s’adresse pas à des débutants et à des débutantes, mais plutôt à des étudiants et à des étudiantes ayant réussi les cours de français langue seconde du programme régulier au niveau secondaire. Ce cours est un préalable absolu au cours du bloc B, 602-101 CED-EM.

2— OBJECTIF MINISTÉRIEL

Code 4SF1 : communiquer en français courant avec une certaine aisance.

3— OBJECTIFS TERMINAUX DU COURS

1. Rédiger et réviser un texte simple d’environ 350 mots (entre 350 et 450 mots).
2. Analyser un texte écrit de 700 à 1000 mots.

4— ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Au terme de leur formation générale en français langue seconde, les étudiants et les étudiantes sauront, entre autres, rédiger et réviser un texte simple, corriger leurs fautes et mieux les comprendre. Ils et elles auront aussi appris différentes stratégies de lecture et connaîtront différentes formes du discours ainsi que leurs usages spécifiques. Ils et elles seront également aptes à structurer un texte — tant à l’oral qu’à l’écrit —, à questionner, à analyser, à juger et à expliquer en français. Ils et elles pourront aussi mieux apprécier la vie culturelle du Québec tout en étant aptes à établir, à poursuivre et à pratiquer des rapports professionnels et sociaux en français⁶.

Pour réussir cela, ils et elles participeront à des discussions et à des ateliers d’écriture. Ils et elles feront des exercices de rédaction, de grammaire ainsi que des dictées. Ils et elles liront et analyseront des textes. Ils et elles écouteront des entrevues, des films et des chansons et en

¹ MELSQ, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, *General Education*, juin 2009, p. 19.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ « Le bloc A fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d’études et a pour objet de consolider les connaissances linguistiques déjà acquises et de les développer pour amener les élèves à communiquer de façon plus rigoureuse. » *Ibid.*

⁵ « Le bloc B fait partie de la formation générale propre aux programmes d’études et s’appuie sur les acquis du premier ensemble en les enrichissant d’éléments de compétence liés aux champs d’études des élèves. » *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

discuteront. Ils et elles réviseront la grammaire française et développeront leurs connaissances liées à la réalité du fait français en Amérique du Nord.

5— PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 1 à 15	
Rédiger et réviser des textes portant sur un sujet vu en classe (à partir des discussions ou des lectures) ou sur la vie quotidienne.	Règles de la grammaire française. Plan et structure du texte. Chronique (la forme et les normes de rédaction). Stratégies de révision d'un texte. Autocorrection d'un texte.	Réviser la grammaire. Faire les exercices de grammaire. Lire les textes à l'étude (à partir desquels se feront les rédactions). Faire les exercices de rédaction.
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 1 à 15	
Interpréter, comprendre et discuter des textes (lecture des œuvres obligatoires et des textes distribués en classe).	Stratégies de lecture (distinguer les principaux éléments d'un texte). Stratégies d'analyse et de compréhension de texte (sens du texte, sens des mots, grammaire du texte, contexte social, historique et politique). Formes de discours (le texte narratif, le descriptif et l'explicatif). Règles d'analyse d'un texte.	Lire les textes à l'étude. Discuter à partir des lectures. Faire les ateliers de lecture (les questionnaires). Faire les tests de lecture.
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 7 à 14	
Écrire et présenter un exposé.	Structure du discours. Stratégies pour préparer un oral. Niveau de langue, débit, tonalité. Règles de la prononciation.	Préparer un exposé oral. Faire le plan du texte. Rédiger le texte. Le présenter à la classe.
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 1 à 15	
Analyser un texte oral planifié.	Sens des mots et portée du texte. Phonétique. Stratégies d'écoute et de prise de notes. Stratégies d'analyse et de compréhension de texte (sens du texte, sens des mots, grammaire du texte, contexte social, historique et politique). Règles d'analyse d'un texte. Formes de discours (le texte narratif, le descriptif et l'explicatif).	Faire les exercices. Réviser la grammaire. Participer aux discussions.

6— MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description des activités d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectifs d'apprentissage	Critères d'évaluation⁷	Date(s) des évaluations	(%)
3 rédactions (des chroniques) en lien avec les lectures et la matière vue en classe.	Évaluation individuelle faite en classe.	Rédiger et réviser des textes d'au moins 350 mots portant sur un sujet vu en classe (à partir des discussions ou des lectures) ou sur la vie quotidienne (apprendre à structurer un texte, à rédiger, à réviser son texte et à corriger ses erreurs).	Contenu (45 %) : respect des exigences de la consigne. Structure du texte (15 %) : respect des exigences de rédaction. Qualité de la langue employée ⁸ (40 %).	Semaines 5, 9 et 13.	30 % (3 x 10 %)
3 tests de lecture (les tests seront divisés en deux parties : compréhension de texte et compréhension de la grammaire du texte).	Évaluation individuelle faite en classe.	Interpréter, comprendre et discuter des textes ; interpréter un texte ainsi que la langue et le vocabulaire utilisés par l'auteur (lecture des œuvres obligatoires et des textes distribués en classe).	Contenu (60 %) : Justesse des réponses. Explication précise du sens et de la portée du texte. Qualité de la langue (40 %).	Semaines 5, 9 et 13.	15 % (3 x 5 %)
1 production et présentation orale.	Évaluation individuelle faite à la maison ou en classe.	Écrire et présenter un exposé. Par écrit, préparer un exposé d'au moins 5 minutes, puis le présenter oralement.	Contenu (45 %) : respect des exigences émises dans la consigne. Qualité de la présentation (15 %). Qualité de la langue employée (40 %).	Semaine 10.	16 %
Expliquer un texte entendu à la radio, à la télévision ou lors d'une conférence.	Évaluation individuelle faite en classe ou à la maison.	Analyser un texte oral planifié d'au moins 5 minutes (analyser un texte : sens, portée, vocabulaire et grammaire du texte).	Le contenu (60 %) : justesse des réponses. Explication précise du sens et de la portée du texte. Qualité de la langue employée (40 %).	Semaine 14	9 %

⁷ Issus du programme d'études (critères de performance) et adaptés au niveau des étudiants et des étudiantes (exigences évolutives) d'une session à l'autre. Les critères d'évaluation doivent être explicites et permettre l'observation des résultats (processus, produits, propos).

Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants et aux étudiantes au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA)

⁸ Voir les grilles d'évaluation du français (Annexe 2).

Rédaction finale (rédaction d'une chronique portant sur un texte étudié au cours de la session).	Évaluation individuelle faite en classe.	Rédiger une chronique d'au moins 350 mots (apprendre à structurer et à rédiger un texte ; analyser un texte écrit).	Contenu (45 %) : respect des exigences de la consigne. Dans sa chronique, l'étudiant ou l'étudiante fait l'illustration qu'il ou elle a compris le sens et la portée du texte à l'étude. Structure du texte (15 %) : respect des exigences de rédaction. Qualité de la langue employée (40 %).	Semaine 15	30 %
				TOTAL	100 %

7— ŒUVRES À L'ÉTUDE

- Delisle, Guy, *Chroniques de jeunesse*, Montréal, Pow Pow, 2021.
- Giono, Jean, *L'homme qui plantait des arbres*, Paris, Gallimard, 1983 [1953].
- Grégoire, Maïa et Thiévenaz, Odile, *Grammaire progressive du français*, Paris, Clé international, 2003.
- Rabagliati, Michel. *Paul dans le métro*, Montréal, La Pastèque, 2002, 96 p.
- Un dictionnaire français, un Bescherelle et une grammaire française.

8— MÉDIAGRAPHIE

- Beaudoin-Bégin, Anne-Marie, *La langue rapaillée*, Montréal, Somme toute, 2015.
- , *La langue affranchie*, Montréal, Somme toute, 2017.
- Bertrand, Guy, *400 capsules linguistiques*, Montréal, Michel Brûlé, 2013.
- Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril*, Montréal, Fides, 1998.
- , *Méchante Langue*, Montréal, PUM, 2012.
- Cerquiglini, Bernard, *Petites chroniques du français comme on l'aime*, Paris, Larousse, 2012.
- Collectif, *Larousse : Difficultés de la langue française*, Larousse, 2007.
- Grevisse, Maurice et André Goosse. *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 2007.
- Melançon, Benoit, *Le niveau baisse ! (et autres idées reçues sur la langue)*, Montréal, De Busso éditeur, 2015.
- , *L'oreille tendue*, Montréal, Del Busso éditeur, 2016.
- Plourde, Michel, dir., *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides, 2008.

Références Internet sur la langue française (valorisation, théorie et exercices) :

- Alloprof : <http://www.alloprof.qc.ca>
- Antidote : <https://www.antidote.info/fr/>
- Centre collégial de développement de matériel didactique : <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- Centre de valorisation et d'amélioration du cégep Édouard-Montpetit : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>
- Dépanneur linguistique : <https://www.collegemv.qc.ca/depanneur-linguistique/accueil>
- Francolab : <http://francolab.ca>
- Francomane : <http://francomane.ccdmd.qc.ca>
- L'Académie française : <https://www.academie-francaise.fr/>

- L'Office québécois de la langue française : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/accueil.aspx>
- La Banque de dépannage linguistique : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>
- Le conjugueur du Nouvel Observateur : <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/>
- Le Cyberprof : <http://www.cyberprofesseur.com/>
- Le dépanneur linguistique : <https://www.collegemv.qc.ca/depanneur-linguistique/accueil>
- Le dictionnaire Usito : <https://usito.usherbrooke.ca/>
- Le grand dictionnaire terminologique : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>
- Le Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- Le Multidictionnaire : <https://www.multidictionnaire.com/>
- Le Plan F : <https://bibliotheque.cstjean.qc.ca/plan-f>
- Le Robert en ligne : <https://dictionnaire.lerobert.com/>
- Les parcours du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu : <https://www.cstjean.qc.ca/etudiants-actuels/services-relies-aux-etudes/aide-la-reussite/centre-daide-et-danimation-en-0-0>
- TV5 : <https://apprendre.tv5monde.com/fr>

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec le professeur, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique ;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos ;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiante ou l'étudiant concerné de la classe.

9— CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

- 1] Une étudiante ou un étudiant qui aura été absent à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).
- 2] Est susceptible de ne plus être admis ou admise en classe toute étudiante ou tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.
- 3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant ou l'étudiante. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant ou l'étudiante doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep (voir www.cegepmontpetit.ca/normes). La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante : le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

4.1 Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

- a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'éthique intellectuelle.

Les personnes étudiantes qui commettent ces actes recevront la note de zéro pour l'évaluation et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département. La procédure départementale d'évaluation de la qualité du français est la suivante : dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français, la pondération accordée au français est de 40 %. Une grille de correction du français écrit et une autre, pour le français oral, seront utilisées (voir Annexe 2) pour évaluer la qualité de la langue. Chaque étudiant ou étudiante doit posséder un dictionnaire et une grammaire. La récupération des points perdus pour la correction des fautes n'est pas possible. Afin d'entreprendre ou de poursuivre une démarche d'amélioration du français, l'étudiante ou l'étudiant est invité à fréquenter le Centre d'étude en français (CÉF) et à consulter le site *Le français s'affiche* pour y faire des exercices dans la section « Amélioration » (voir www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

10. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Toute étudiante ou tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la*

langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques. Les textes intégraux de ces politiques et règlements sont accessibles sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

11. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS — POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants et les étudiantes en situation de handicap désirant obtenir des mesures adaptées doivent en faire la demande au Centre de services adaptés (CSA) du Cégep. Le site est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/>. Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées, vous êtes invités à rencontrer votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

ANNEXE 1
CALENDRIER

SEMAINE	CONTENU DU COURS	À FAIRE
1	Présentation du plan de cours et des objectifs. Rédaction et test diagnostique. Questions et discussions. Visite du CÉF. Présentation du projet ECQ.	Acheter et commencer à lire le livre de Michel Rabagliati. S'inscrire au CÉF.
2	Les verbes : les groupes + les terminaisons. Le présent. Vocabulaire. Exercices. L'accord du nom. Les adjectifs. Comment utiliser Word. Présentation de Michel Rabagliati. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati, et répondre au questionnaire.
3	Les verbes au présent. Vocabulaire. Lecture + analyse. Les déterminants. Michel Rabagliati. Exercices. Antidote. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati, et répondre au questionnaire.
4	Michel Rabagliati. Analyse. Le nom. Les déterminants définis et indéfinis. Les démonstratifs. Les possessifs. Le présent. Vocabulaire. Exercices. Antidote. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati, et répondre au questionnaire. Se préparer pour le test de lecture 1 et pour la rédaction 1.
5	Cours 1 Michel Rabagliati. Analyse. Élément de culture. Questions + discussions. Les verbes au futur proche et au futur simple. Vocabulaire. Stratégies de révision. Exercices. Cours 2 Test de lecture 1 (5 %). Rédaction 1 (10 %).	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati, et répondre au questionnaire. Faire le test de lecture 1 et la rédaction 1.
6	Guy Delisle. L'auteur et son œuvre. <i>Chroniques de jeunesse</i> . Analyse. Les pronoms relatifs. Vocabulaire. Le conditionnel. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>Chroniques de jeunesse</i> , de Guy Delisle. Répondre au questionnaire de lecture.
7	Guy Delisle. L'auteur et son œuvre. <i>Chroniques de jeunesse</i> . Analyse. Le futur et le conditionnel. Les pronoms relatifs. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions. Présentation de la production orale.	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>Chroniques de jeunesse</i> , de Guy Delisle. Répondre au questionnaire de lecture. Corriger la rédaction 1.
8	Guy Delisle. L'auteur et son œuvre. <i>Chroniques de jeunesse</i> . Discussions. Analyse. Les pronoms compléments, le conditionnel et le futur. Réviser un texte.	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>Chroniques de jeunesse</i> , de Guy Delisle, et répondre au questionnaire. Se préparer pour le test de lecture 2 et pour la rédaction 2.

9	Guy Delisle. L'auteur et son œuvre. <i>Chroniques de jeunesse</i> . Le superlatif et le comparatif. Les adverbes. Les pronoms compléments. Vocabulaire. Verbes. Syntaxe. Test de lecture 2 (5 %). Rédaction 2 (10 %).	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>Chroniques de jeunesse</i> , de Guy Delisle, et répondre au questionnaire. Faire le test de lecture 2 et la rédaction 2.
10	Jean Giono. L'auteur et son œuvre. <i>L'homme qui plantait des arbres</i> . Analyse. Vocabulaire. Le passé composé avec avoir. Les pronoms compléments. Exercices. Stratégies de révision. 1 production et présentation orale (16%)	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>L'homme qui plantait des arbres</i> , de Jean Giono, et répondre au questionnaire. Rédiger, faire et remettre la production orale.
11	Jean Giono. L'auteur et son œuvre. <i>L'homme qui plantait des arbres</i> . Analyse. Les verbes. Le passé composé avec être. Les pronoms compléments. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>L'homme qui plantait des arbres</i> , de Jean Giono, et répondre au questionnaire. Corriger la rédaction 2.
12	Jean Giono. L'auteur et son œuvre. <i>L'homme qui plantait des arbres</i> . Analyse. Vocabulaire. La situation dans l'espace. L'imparfait. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire les exercices de grammaire. Lire <i>L'homme qui plantait des arbres</i> , de Jean Giono, et répondre au questionnaire. Se préparer pour le test de lecture 3 et pour la rédaction 3.
13	Visionnement du film de F. Bach. Discussions. L'imparfait. Test de lecture 3 (5 %). Rédaction 3 (10 %).	Lire <i>L'homme qui plantait des arbres</i> , de Jean Giono, et répondre au questionnaire. Faire le test de lecture 3 et la rédaction 3.
14	Révision. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions. Expliquer un texte entendu à la radio, à la télévision ou lors d'une conférence (9%)	Faire les exercices de grammaire. Réviser les notions vues au cours de la session. Faire l'exercice de compréhension orale.
15	Rédaction finale (30 %).	Faire la rédaction finale.

Note : Il est possible que des réaménagements du calendrier s'imposent en cours de session. L'étudiante ou l'étudiant est prié de se tenir au courant de toute modification éventuelle des activités.

Annexe 2

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Le français écrit est excellent.	Le français écrit est bien.	Le français écrit pose des problèmes de compréhension.	Le français écrit est très difficile à comprendre.
Le texte est clair et bien articulé. Les idées sont exprimées avec précision. Très bonne syntaxe.	En règle générale, le texte est clair et concis. Les idées sont bien exprimées. Bonne syntaxe.	Certains passages du texte sont confus ou imprécis. Les idées sont parfois difficiles à comprendre. Il y a beaucoup de passages qui doivent être reformulés. Il faut retravailler la syntaxe.	Le texte est mal articulé. Plusieurs passages du texte sont très difficiles à comprendre, voire incompréhensibles. Le contenu en est affecté. Il faut vraiment améliorer la syntaxe.
Très bon usage du vocabulaire (vocabulaire riche et varié).	Bon usage du vocabulaire.	Le vocabulaire utilisé manque de variété et de précision. Il est truffé d'impropriétés et d'emprunts.	Le vocabulaire utilisé est pauvre, voire inadéquat (ce ne sont souvent pas les bons termes qui sont utilisés). Il manque de variété et de précision et rend la compréhension du texte difficile. Le texte contient énormément d'emprunts et d'impropriétés.
Il n'y a pas de fautes de grammaire ou d'orthographe (ou il y en a peu — entre 0 et 15 fautes).	Le texte comporte un certain nombre d'erreurs de grammaire (entre 15 et 30 fautes), mais cela ne nuit pas trop à sa compréhension. Certaines règles de grammaire ou l'orthographe de certains mots ne sont pas maîtrisées.	Des règles courantes de grammaire ne sont pas maîtrisées. Plusieurs mots sont mal orthographiés. Il y a entre 30 et 45 fautes.	Le texte présente trop de fautes d'accord ou d'orthographe. Il y a plus de 45 fautes.
40	30	20	10



GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS À L'ORAL

La maîtrise du français oral est excellente.	La maîtrise du français oral est bonne.	La maîtrise du français oral est suffisante.	La maîtrise du français oral est insuffisante.
Le discours est très clair, cohérent et très bien structuré.	L'étudiant ou l'étudiante s'exprime clairement. Son discours est cohérent et bien structuré.	Le discours de l'étudiant ou de l'étudiante manque de clarté et de cohérence et gagnerait à être mieux structuré.	Le discours de l'étudiant ou de l'étudiante manque vraiment de clarté et de cohérence et devrait être mieux structuré.
Le niveau de langue, le débit et le ton de la voix sont appropriés.	Le niveau de langue, le débit et le ton de la voix sont généralement appropriés.	Le niveau de langue, le débit et le ton de la voix sont rarement appropriés.	Le niveau de langue, le débit et le ton de la voix ne sont pas appropriés.
Il ou elle utilise en tout temps un vocabulaire riche et varié.	Il ou elle utilise souvent un vocabulaire riche et varié.	Il ou elle utilise rarement un vocabulaire riche et varié.	Il ou elle n'utilise pas un vocabulaire riche et varié.
Il ou elle respecte les règles du code orthographique et grammatical (il ou elle fait très peu de fautes).	Il ou elle respecte généralement les règles du code orthographique et grammatical.	Il ou elle respecte peu les règles du code orthographique et grammatical.	Il ou elle fait beaucoup de fautes reliées au code orthographique et grammatical.
40	30	20	10

